

SARL Saint-Félix, Vaucluse

# Panneaux solaires et pistachiers à l'essai

À partir de fin 2023, la SARL Saint-Félix, gérée par Michel André, protégera 3 hectares d'abricotiers avec des panneaux photovoltaïques mobiles. Depuis l'année dernière, l'arboriculteur s'est également lancé dans la culture de pistachiers. Il en a planté 2 hectares.

**A**nimé par l'envie d'expérimenter, mais aussi de transmettre l'esprit familial de la SARL Saint-Félix, Michel André, arboriculteur bio à Cavaillon, dans le Vaucluse, s'est lancé dans un projet ambitieux. Des panneaux photovoltaïques mobiles, développés par Sun'Agri, vont être installés fin 2023 sur une parcelle de 3 ha. Entre trois et quatre variétés auto-fertiles d'abricotiers, conduites en haies fruitières, seront ensuite plantées.

## 800 000 euros d'investissement

Le projet a été initié depuis un an. « C'est long, très long, reconnaît Michel André. Nous venons juste de déposer la demande de raccordement auprès d'EDF. Nous sommes également en train de déposer le permis de construire. » Si l'investissement est considérable pour l'entreprise agricole (au moins 800 000 euros), la structure va pouvoir en partie être financée par la vente d'électricité.

Évidemment, l'arboriculteur compte également produire plus facilement des abricots. « En bio, nous avons des impasses techniques contre le monilia sur fleur. Avec les persiennes, nous pourrions les mettre à l'abri de la pluie. Tout l'hiver, les arbres seront en plus à l'ombre, ce qui augmentera les heures de froid qui sont plus difficiles à atteindre dans notre secteur depuis quelques années. Contre le gel, nous pouvons également espérer gagner entre 1 et 2 °C », liste-t-il.

À côté de « cet essai grandeur nature » suivi par la chambre d'agriculture du Vaucluse, Michel André a également choisi de tester la culture du pistachier en plantant 2 ha l'année dernière. « L'intérêt est de diversifier les espèces sachant que le pistachier semble adapté à l'évolution du climat », justifie l'arboriculteur, qui compte laisser les rênes de la société à ses enfants, la quatrième génération, d'ici un ou deux ans.



Depuis cette année, l'exploitation de Michel André est certifiée en biodynamie avec la marque Demeter.



2 ha de pistachiers (variété Kerman sur porte-greffe UCB1) ont été plantés en 2020 avec une densité de 6 m x 4 m.

## CARTE D'IDENTITÉ

- Localisation : Cavaillon (Vaucluse) ;
- Main-d'œuvre : 4 associés (famille), 8 salariés permanents et 40 saisonniers ;
- SAU : 65 ha dont 42 ha de pommiers, 6 ha de cerisiers, 4 ha d'abricotiers, 2 ha de pistachiers, 1 ha de pruniers ;
- Production : 2 000 t de pommes, 45-50 t d'abricots, 20-25 t de cerises ;
- Commercialisation : grossistes, centrales d'achat.